



Ville de Jard sur mer  
**2020**



**Jard sur Mer**  
*destination nature*  
sud Vendée

LE 012071

# S O M M A I R E

## ● **Finances** // p. 4

- > Investissement soutenu/Budget maîtrisé
- > INOV 85

## ● **Urbanisme et bâtiments** // p. 7

- > Centre technique municipal
- > Salle des Ormeaux
- > Île Perdue
- > Quelques chiffres
- > CAUE

## ● **Sécurité** // p. 9

- > Vidéoprotection
- > Participation Citoyenne
- > Réunion d'information publique
- > Pôle Police

## ● **Voirie** // p. 10

- > Embellissement Transformateur
- > Trottoir Lotissement des Essarts
- > Rond-Point de la Tourette

## ● **Environnement** // p. 11

- > Aménagement paysagé des Ormeaux
- > Morpoigne : Construction du muret
- > Cimetière
- > Aménagement de l'Espace Culturel

## ● **Jeunesse** // p. 13

- > Conseil Municipal des Enfants
- > Passeport du Civisme
- > Les 4 saisons

## ● **Affaires sociales** // p. 15

- > CCAS
- > Plan de prévention de la population
- > Transport scolaire
- > Repas des Aînés
- > Centre Medico Social
- > Mission Locale Vendée Atlantique
- > ADMR
- > AIDVY
- > AMAD

## ● **Affaires culturelles** // p. 17

- > Mise en réseau des bibliothèques
- > Journée des écrivains
- > Exposition de maquettes en bois
- > Exposition permanente au port
- > Un bébé, un livre

## ● **Animations** // p. 18

- > Été 2019
- > Office Municipal des Sports et Loisirs
- > Maisons et Jardins Fleuris
- > Téléthon 2019

## ● **Jard Utile** // p. 21

- > Vendée Grand Littoral
- > Calendrier des déchets
- > Services, contact et horaires  
- Mairie /Esp Cult./MDSAP
- > Démarches administratives
- > Location de salles
- > Etat Civil 2019
- > Programme des animations 2020





# Meilleurs Vœux

## “ Mot du Maire

Chères jardaises, chers jardins,

2020 sera une année de transition, particulièrement pour vous, chers collègues élus s'agissant des derniers mois d'un mandat que les habitants nous ont confié en 2014.

De nombreux projets ont vus le jour durant ces six années. D'autres, dont les travaux sont engagés, restent en chantier et se poursuivront au cours de l'année 2020 et plus encore.

Je tiens donc à remercier les élus d'avoir œuvré à mes côtés pendant ces six années. Remercions également les services municipaux, indispensables à l'activité communale. Enfin, les associations jardaises, si précieuses au dynamisme communal, contribuent également à faire de Jard-sur-Mer cette ville animée tout au long de l'année. Lorsque chacun apporte sa pierre à l'édifice, la vie de tous les jours devient plus belle.

Tolérance, civisme et respect des règles communes sont les valeurs sans lesquelles notre société ne peut s'épanouir et nous nous sommes efforcés ces dernières années, de les respecter et les transmettre.

Bienvenue aux nouveaux jardins.

À tous, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle année 2020 !

*Le Maire*

Mireille GREAU

”

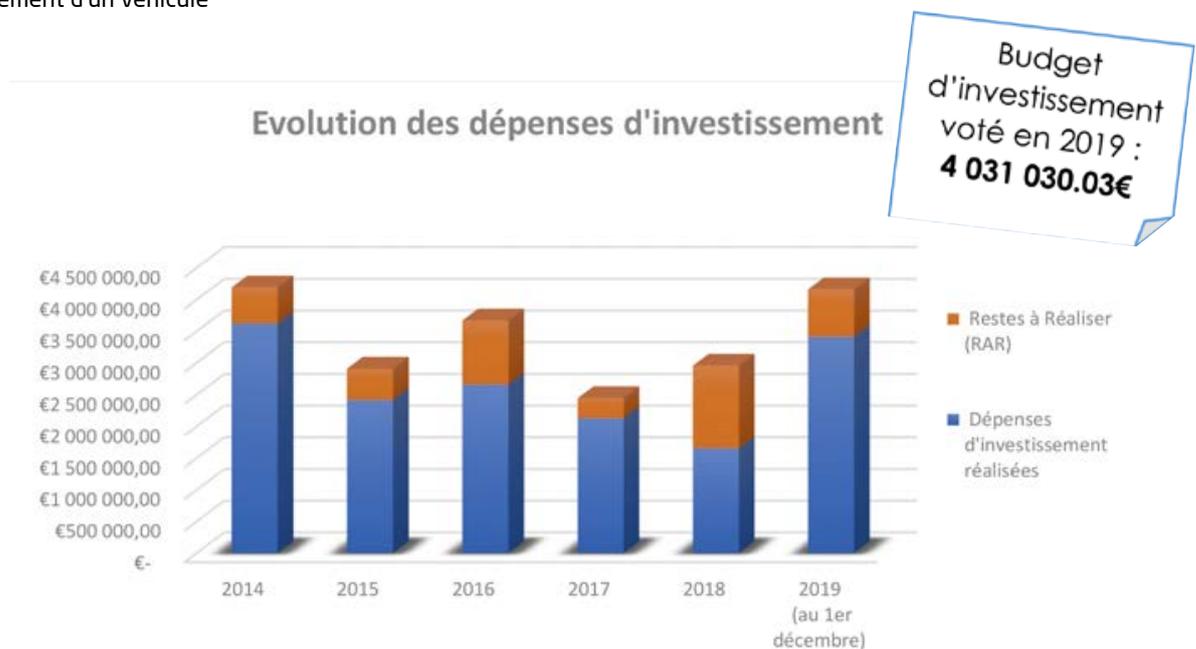


## Les Finances

### 2019 : DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS AVEC UN BUDGET MAÎTRISÉ

Malgré la baisse des dotations, la commune suit une dynamique budgétaire soutenue mais raisonnable. Cette stratégie financière a permis à l'équipe municipale de faire avancer et de concrétiser de nombreux projets en 2019 :

- Eclairage du Moulin de Conchette et de la rue des Echolères
- Acquisitions foncières
- Rénovation du Complexe des Ormeaux et l'aménagement du parking
- Construction et équipements du nouveau Centre Technique Municipal dans la Zone d'Activités des Aires
- Rénovation du Presbytère
- Réparation de la couverture de la salle omnisports
- Réfection du parquet de la salle de danse
- Travaux de voirie : peinture routière, modifications de giratoires, aménagement de trottoirs et de places de stationnement, notamment dans le lotissement du Grand Essart de l'Abbaye.
- Remplacement d'un véhicule



#### Évolution des dépenses :

Grâce à une gestion réfléchie, c'est sans risque que la commune a pu recourir à un emprunt de 740 000,00€ cette année (correspondant à la tranche 2 du Centre Technique Municipal), profitant ainsi des bonnes conditions des taux d'intérêts bancaires actuels.

Merci aux membres de la commission « finances » pour leur investissement tout au long de ce mandat.



## INOV

L'association « Initiative Nord et Ouest Vendée » est une plateforme qui adhère au réseau Initiative, 1<sup>er</sup> réseau associatif du financement de la création de la reprise et de l'aide à la croissance des entreprises.

Initiative Nord et Ouest Vendée a pour objectifs de :

- Déceler et favoriser l'émergence de projets locaux,
- Mobiliser tous les acteurs économiques,
- Augmenter les chances de réussite et de développement des entreprises.

L'objet de la plateforme est de faciliter la création et la reprise d'entreprises, en augmentant les fonds propres des porteurs de projet par l'octroi d'un prêt d'honneur, et d'accompagner les porteurs de projets (information sur les aides, parrainage).

L'aide octroyée prend la forme d'un prêt d'honneur à taux 0 sans garantie personnelle ni caution, de 1 500 € à 40 000 €. La durée des remboursements varie de 2 à 5 ans.

Sont considérées comme éligibles les entreprises en phase de création ou de reprise, ou créées ou reprises depuis moins de 2 ans.

En 2019, sur le territoire Vendée Grand Littoral, ce sont 18 entreprises qui ont été soutenues par l'association pour un montant total de 127 529 €. 43 emplois ont été créés ou maintenus.

Près de 1.200 000€ ont été injectés dans l'économie locale grâce à un effet levier bancaire de 9.3.

## INOV ET JARD SUR MER

La commune de Jard sur Mer a été représentée cette année et INOV a soutenu la création ou la reprise :

- La Maçonnerie CHARIE
- Le restaurant BELLA VISTA
- La société d'exploitation forestière STEEF

Une enveloppe globale de 29982 € a été attribuée. Cela a permis de contribuer à la création de 12 emplois sur la commune. Prochainement, de nouveaux entrepreneurs ont pris contact pour bénéficier des services de la plateforme et présenter leurs projets aux comités de janvier et février.



## Urbanisme et bâtiments



Deux projets importants ont vu le jour en 2019 : la construction du nouveau Centre Technique Municipal et la rénovation énergétique du Complexe des Ormeaux.

### INAUGURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



L'inauguration du nouveau bâtiment des Services Techniques le samedi 5 octobre 2019 s'est faite en présence de Mrs Bruno Retailleau - Sénateur, Pierre Berthomé - Conseiller Départemental, Maxence De Ruyg - Conseiller Régional et Président de Vendée Grand Littoral, Mme Mireille Greau - Maire, des élus et agents municipaux. Situé en zone d'activités, ce nouvel emplacement est mieux adapté aux besoins des Services Techniques et les bâtiments répondent aujourd'hui parfaitement aux besoins de leurs activités (espaces verts, bâtiments, menuiserie, voirie, propreté urbaine, animations municipales...).

Coût du projet : 1 335 000 € HT

Détail du plan de financement :

- > Ce projet a été soutenu par l'Etat avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 262 000 €.
- > Le département de la Vendée a subventionné 104 753 € des travaux grâce au Contrat Vendée Territoire.
- > La Communauté de Communes Vendée Grand Littoral a participé à la réalisation en apportant 35 000 €.
- > M. Bruno Retailleau a accordé 15 000 € sur sa réserve parlementaire au projet.
- > Il reste à la charge de la municipalité 918 247 €.

Grâce à tous ces différents acteurs, le nouveau Centre Technique Municipal a été subventionné à hauteur de 417.000 €, soit 31.2% du montant HT.

### RENOVATION ENERGETIQUE DU COMPLEXE DES ORMEAUX

Le Complexe des Ormeaux a été inaccessible pendant 6 mois au cours de l'année 2019, pour sa rénovation énergétique.

Ces travaux permettent aujourd'hui de faire des économies non négligeables grâce à une isolation par l'extérieur des cuisines, au changement des ouvertures et à une nouvelle VMC. L'ensemble de l'éclairage remplacé par une technologie LED. Enfin, des travaux de peinture ont été réalisés pour donner plus de modernité à notre complexe.

De nombreuses animations ont dû être annulées ou reportées pendant ces travaux, des activités ont été déplacées dans d'autres salles... Nous remercions les associations pour leur patience et leur compréhension durant cette période.



Avant



Après

## ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) DE L'ÎLE PERDUE

La commune de Jard sur Mer et Vendée Expansion se sont engagés dans une démarche environnementale pour la réalisation du quartier d'habitations de l'Île Perdue.

D'une surface totale d'une quinzaine d'hectares, ce quartier qui a fait l'objet de longues études urbanistiques et environnementales peut enfin passer en phase opérationnelle. C'est Vendée Expansion qui a été choisi par la commune de Jard sur mer pour en être l'aménageur.

Les négociations engagées à l'amiable avec les propriétaires ont permis de détacher une première tranche afin de viabiliser à court terme 28 lots.

Inscrite dans une démarche de développement durable, la conception de ce nouveau quartier se traduit par une composition urbaine soucieuse de s'insérer harmonieusement parmi les quartiers existants auxquels il se connecte par des liaisons douces.

Grâce à un plan masse bioclimatique, les constructions présentent un important linéaire de façade plein sud et accompagnent les espaces paysagers, favorisant l'implantation d'un habitat écologique, des espaces publics de rencontre et d'échanges plus ouverts, donc mieux ensoleillés. Le projet d'aménagement de la ZAC de l'île perdue vise à connecter les nouveaux îlots, les îlots existants mitoyens et le centre-bourg au travers d'un système d'espaces verts et de lieux fédérateurs.

Les travaux ont débuté fin novembre 2019 et les premiers permis de construire pourront être déposés courant 2020. Pour tout renseignement, se rapprocher de Vendée Expansion en charge de la commercialisation.

### PASSEPORT ACCESSION

Sur le plan urbanistique, le projet consiste à offrir un habitat diversifié à des prix maîtrisés, de manière à favoriser la primo-accession et le logement social. La diversité des formes urbaines et de l'habitat favorisera la mixité sociale et générationnelle. C'est à ce titre que la commune a décidé en Juin 2019 de mettre en place un dispositif de « passeport Accession » en lien avec l'Adile et permettant d'apporter une aide forfaitaire de 10 000 €, sur la cession de 10 lots, aux ménages respectant certaines conditions (primo-accédants, résidence principale, plafond de ressources, ...)



Projet de la ZAC de l'Île Perdue



## Quelques CHIFFRES

### Au 13 décembre 2019 ont été déposées :

- > 133 demandes de permis de construire (76 en 2018)  
+ 12 demandes de permis modificatif (9 en 2018)  
+ 2 transferts de permis
- > 293 demandes de certificats d'urbanisme (226 en 2018)
- > 208 déclarations préalables de travaux (198 en 2018)
- > 217 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) (154 en 2018)

### Sur les 133 demandes de permis de construire :

- > 98 accordés,
- > 17 défavorables,
- > 18 dossiers en attentes,
- > 2 annulations.

### Sur les 98 demandes accordées :

- > 26 permis d'habitations principales,
- > 47 extensions, garages, annexes, vérandas,
- > 15 permis d'habitations secondaires,
- > 1 permis de construire pour le Pôle Santé,
- > 1 permis de construire Culture & Loisirs,
- > 1 permis de construire de commerce,
- > 4 permis de construire de 2 logements locatifs,
- > 1 permis de construire de 8 logements (vente ou location),
- > 1 changement de destination,
- > 1 bâtiment artisanal



## LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements  
02 51 37 44 95  
caue85@caue85.com

> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



Architecte - Vendée architecture et urbanisme (photo photo haute)  
Architecte - TICA architectes & urbanistes (photo photo basse)  
Architecte - Atelier 42 Architecture (vendée)  
Photographie - François DUMONT



## LA SÉCURITÉ EN 2019.

Au cours de l'année 2019, il n'y a pas eu de problèmes particuliers. L'installation de la vidéoprotection à certains endroits de la commune a permis d'éviter des dégradations qui étaient souvent commises chaque année dans ces lieux.



La mise en place d'une convention « **Participation Citoyenne** » signée fin 2018 entre La Préfecture, la Gendarmerie et la commune de Jard Sur Mer a contribué également au clame de la saison estivale.

La commune remercie vivement les référents de quartier qui se sont portés volontaires pour aider leurs voisins et les services de gendarmerie dans la protection des biens et des personnes.

Nous remercions également les services de la Gendarmerie qui ont participé à une **réunion d'information publique afin de donner** « des astuces » ou des conseils pour éviter d'être victime d'escroquerie ou de démarchage abusif à son domicile.



## PÔLE POLICE MUNICIPALE

Le Pôle Police situé aux abords de la Mairie, place de l'Hôtel de Ville, est ouvert :

**Hors-Saison :**

De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**Saison Estivale (juillet - août) :**

De 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

En été, les bâtiments de la Police Municipale reçoivent les renforts de la Gendarmerie.

Tél. : 02 51 33 99 33





## UN 4<sup>e</sup> EMBELLISSEMENT DE TRANSFORMATEUR !

Suite à la réussite des années passées, un quatrième transformateur a été embelli sur la commune.

Sur le même principe, trois jeunes des « 4 saisons » accompagnés par le graphiste Feustay, ont, durant les vacances scolaires d'octobre, réalisé une fresque. Le transformateur rue de l'océan, à la hauteur de la Maison Forestière, est devenu cabine de plage ! en plus d'être joliment agrémenté, il permet de se localiser : des panneaux indiquent « le port - la mer - le bourg ». Pour le financement, ENEDIS et le SYDEV prennent en charge 1/3 du coût total (plafonné à 333€), il reste donc 863.34€ à la charge de la commune.



## Tous les ans de nouveaux travaux de voirie sont réalisés pour rendre notre commune plus agréable.

Les principaux travaux d'aménagement ont été :

### > Rond-point de la Tourette

L'enrobé et le marquage des 2 petits ronds-points situés au croisement de la rue du Boisdet et de la rue de la Tourette.



### > Réfection des trottoirs du lotissement des Essarts

La réfection des trottoirs du lotissement s'est achevée en 2019.

### > Réalisation d'une place pour les personnes à mobilité réduite au complexe sportif de Madoreau.





## Environnement

### L'aménagement piétonnier de Morpoigne a commencé

Un cheminement piétonnier mettra prochainement en valeur la dune de Morpoigne. Une première partie a été réalisée au pied de celle-ci avec un muret qui offre aux passants, la possibilité de s'asseoir sur toute sa longueur. La mise en valeur du site sera faite avec des équipements en bois, tel qu'un platelage pour le chemin piétonnier ou encore un belvédère et son garde-corps pour apprécier la vue.



### 300 mètres de ganivelles en châtaigner pour la protection de la dune

Afin de protéger la dune, que l'on retrouve sur une grande partie de notre littoral, nos agents ont installé 200 mètres de ganivelles en châtaigner à Boisvinet. Cette barrière permet d'éviter le piétinement et surtout le recul de la dune. Du côté de La Mine, c'est une centaine de mètres de ces ganivelles qui a été mise aussi dans le but de sécuriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.



### Un nouvel espace au Complexe des Ormeaux

Parallèlement aux travaux de rénovation énergétique des Ormeaux (voir page 6), un nouvel aménagement paysagé a été réalisé par le service des Espaces Verts. Cet espace accueille un patio et un chemin pédestre. L'ensemble est orné d'un puits en pierres apparentes. Un bel endroit pour déguster, en famille ou entre amis, ses trouvailles du marché hebdomadaire !



## Environnement (suite)

### ET POUR 2020...

## ESPACE CULTUREL : L'AIRE DE LOISIRS S'AGRANDIT

Depuis ces 3 dernières années, les abords de l'Espace Culturel ont beaucoup évolué avec la création d'une aire de loisirs, laquelle permet de jouer toute l'année à des jeux de société géants.

À cet espace ont été ajoutés une boîte à livres (géante elle aussi!) et un espace WIFI public autour du bâtiment.

La fréquentation de ce lieu montre qu'il est très apprécié ; c'est pourquoi l'aire de loisirs sera étendue autour de la médiathèque avec la création de nouveaux accès piétonniers, l'installation de bancs, de parcs à vélos et surtout l'arrivée de nouveaux jeux!



Avant



Après

## CIMETIÈRE

La réfection des allées du cimetière a pris un peu de retard en 2019.

Celles-ci seront réalisées au cours de l'année 2020 dans le but de mettre à disposition des visiteurs un endroit plus agréable pour se recueillir.

Quant à la partie ancienne du cimetière, celle-ci sera enherbée dans sa totalité, laissant la flore s'exprimer, comme avec ces coquelicots.

Soixante nouveaux colombariums seront installés dans la continuité de ceux déjà présents et toujours dans l'optique de rendre cet aménagement harmonieux.



Colombarium



Allée à refaire



Ancien cimetière enherbé



## Jeunesse



### Le Conseil Municipal des Enfants

2019 fut une année riche en événements pour le Conseil Municipal des Enfants. Au début de l'année a eu lieu l'inauguration du terrain multisports, premier projet du Conseil.

Puis a suivi en juillet, celle du jeu de piste en forêt conçu en collaboration avec l'ONF et celle de l'arbre à vœux créé dans la clairière de Madoreau.

En septembre le conseil municipal des enfants a été renouvelé; les nouveaux projets seront étudiés afin de pouvoir réaliser dans les deux prochaines années ceux qui auront été validés.

Voici la composition du conseil municipal des enfants :

Pour les CM1 :

- Héloïse GIBOULEAU
- Kyra LEBOIS
- Sébastien BARRE

Pour les CM2 :

- Loan COULON
- Akly CHAINTREUIL

La fin de l'année a été marquée par un moment de convivialité et d'échange des écharpes entre anciens et nouveaux élus.

## Passeport du civisme

Initié par Laëtitia Greffard pour la commune, le Passeport du Civismisme, composé d'actions à réaliser individuellement ou collectivement a pour but de sensibiliser les enfants à être les citoyens de demain.

Ce passeport a été remis le 5 novembre 2019 aux élèves de CM2 des deux écoles ainsi qu'aux élus du Conseil Municipal des Enfants.

Sa mise en place a pu avoir lieu grâce à l'implication des « ambassadeurs » et à celle des enseignants.

La première action « devoir de mémoire » a été validée le 11 novembre après la cérémonie au Monument aux Morts.

Les autres actions portent sur le patrimoine, l'environnement, la sécurité, l'intergénérationnel et les sapeurs-pompiers.



## JOURNÉE PARCOURS DU CŒUR SCOLAIRE



Chaque année la Journée Parcours

du Cœur Scolaire sensibilise nos enfants à prendre soin de leur cœur au travers de la pratique sportive et de conseils alimentaires.

En accord avec les directeurs des écoles, cette journée aura lieu le vendredi 10 avril 2020 !





## LES QUATRE SAISONS



Les communes de Jard sur Mer et Saint Vincent sur Jard ont développé une politique globale sociale pour les enfants et les jeunes sur leur territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducative, pédagogique et financière à l'association «Les Quatre Saisons». Le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse est depuis le mois de Janvier 2015 en partenariat avec 4 communes : Longeville sur Mer, Avrillé, Le Bernard et Saint Hilaire la Forêt. Ceci permet aux résidents de ces 4 communes de bénéficier du même tarif préférentiel que les habitants de Jard sur Mer et de Saint Vincent sur Jard. L'association compte à ce jour 204 adhérents.

### Espace Enfance

L'Espace Enfance est un lieu convivial et de détente adapté aux enfants de 3 à 11 ans (Maternelles, Élémentaires). Plusieurs animations leurs sont proposées : activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, activités thématiques, séjours, etc.

**Ouverture tous les mercredis et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.**

### Espace Jeunesse

L'Espace Jeunesse est ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans (Collégiens, Lycéens).

Différents espaces conviviaux leurs sont mis à disposition ainsi que des activités manuelles, sportives, culturelles et culinaires, des sorties, séjours, etc.

Ils ont accès à un baby-foot, un billard, un coin détente, un plateau sportif...

**Ouverture les mercredis et samedis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 14h00 à 18h00.**

### Les manifestations locales

Au-delà des activités spécifiques Enfance et Jeunesse, notre association organise des manifestations locales ouvertes à tous, avec la plupart du temps le soutien d'associations locales :

- La Journée du Jeu qui aura lieu le 07 Mars 2020 (date sous réserve) ;
- Le Rallye-Vélo avec l'association du VTT-SVSJ (date non définie) ;
- Divers autofinancements tout au long de l'année (Jus de Pomme, Viennoiseries, Pizzas...)

La Présidente, Honorine BLUTEAU, les membres du Conseil d'Administration et l'Equipe Permanente souhaitent une Bonne Année 2020 à tous ses adhérents, familles et partenaires actuels et futurs.

A très bientôt à l'Espace Enfance Jeunesse ou lors de nos manifestations.

À très bientôt à l'Espace Enfance Jeunesse ou lors de nos manifestations.

### Espace Enfance Jeunesse



Rue des Quatre Saisons  
85520 ST VINCENT SUR JARD  
Tél. : 02 51 90 99 64  
Email : [accueil@les4saisons.org](mailto:accueil@les4saisons.org)  
Site : [les4saisons.org](http://les4saisons.org)



## Affaires sociales

### Centre Communal d'Action Sociale

Au cours de l'année, les membres du CCAS se sont réunis pour répondre au mieux aux demandes d'aides des familles et des personnes en difficultés.



Ils ont fait le choix de peaufiner les critères d'attributions des bons alimentaires. A savoir que les bons sont délivrés dorénavant au maximum 6 fois par an par foyer et après l'étude du reste à vivre de la famille.

#### Aides aux voyages scolaires

l'aide est établie sur le montant total du voyage et versée directement à l'établissement où l'enfant est scolarisé. Pour pouvoir être prise en compte, la demande auprès du CCAS doit être réalisée avant tout règlement à l'établissement scolaire.

#### Aides cantines

La demande auprès du CCAS, doit être faite avant le 15 du mois en cours pour un effet au 1<sup>er</sup> du mois. L'attribution de l'aide est définie, en fonction du quotient familial du foyer. Le coût du repas est de 3.05€

#### Aide cantine 2019/2020 :

Quotient Familial :

- > de 0 à 400€ = 1.80€ de prise en charge.
- > de 401 à 500€ = 1.55€ de prise en charge.
- > de 501 à 700€ = 1.05€ de prise en charge.

Pour toutes demandes d'aides facultatives au CCAS, les dossiers sont à retirer en mairie.



### Repas des Aînés

Les membres du CCAS ont fait le choix de réaliser le repas des 75 ans et plus. Il a eu lieu le mercredi 4 décembre. Ce sont 228 invités sur les 777 invitations distribuées par les membres de la commission ou par voie postale, qui se sont retrouvés à la salle des Ormeaux.

Trois élus du conseil municipal des enfants les ont rejoints pour le goûter et ont remis un panier gourmand aux doyens : Mme ROQUES Yvonne et M BERNARD Georges  
Les convives se sont délectés d'un repas de qualité, le tout au son des mélodies de « Bobazar dans l'soufflet » que nous avons eu plaisir à retrouver à l'animation.  
Comme d'habitude, les enfants des écoles avaient agrémenté les menus par de jolies couleurs.

### Plan de prévention de la population

Suite aux fortes chaleurs du mois de juillet, la préfecture a déclenché l'alerte de niveau orange pour la canicule. Comme à chaque mise en vigilance, la commune se mobilise, les personnes inscrites sur «le registre du plan de prévention de la population» sont contactées individuellement, par téléphone afin de connaître leurs situations pour répondre à d'éventuelles difficultés et leurs rappeler les bons gestes. Les personnes se sentant isolées, n'ayant pas de famille à proximité, peuvent se faire inscrire gratuitement sur ce registre qui à ce jour compte 47 personnes.

### Mission Locale Vendée Atlantique

La mission locale Vendée Atlantique vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale.

#### Mission Locale Vendée Atlantique

8 rue de l'Hôtel de Ville à Talmont St Hilaire  
Le lundi et le mercredi,

Le matin de 9h à 12h sur rendez-vous  
(02 51 23 16 87)

L'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous

### Transport scolaire

Depuis de très nombreuses années, la commune prenait en charge les frais de transports des enfants scolarisés dans les collèges de Moutiers les Mauxfaits. La compétence départementale a été transférée à la Région des Pays de la Loire, de ce fait il n'est plus possible pour la commune d'effectuer le règlement. Lors du conseil municipal en date du 13 juin 2019, les élus ont voté le maintien de cette politique d'aide aux familles. Celles-ci doivent effectuer les inscriptions et les paiements du transport, un dossier de demande de remboursement est disponible en mairie.



## L'AMAD du littoral sur le secteur du Talmondais

Afin de mieux répondre aux besoins nombreux des personnes âgées et handicapées du territoire, l'AMAD du littoral, qui intervient sur le secteur du Talmondais, a renforcé l'équipe d'aide à domicile de son service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

Ainsi, le service propose des aides à la vie quotidienne, qui peuvent être complémentaires aux interventions de son service de soins, telles que :

- Préparation et aide à la prise des repas,
- Aide à la personnes,
- Entretien du logement, du linge,
- Accompagnements pour des sorties, des courses ou des démarches administratives,
- ...

L'AMAD du littoral dispose également d'un service de soins infirmiers à domicile qui intervient au quotidien auprès des personnes à domicile, sur prescription médicale, pour :

- Des soins d'hygiène et des soins infirmiers,
- Une aide à l'habillage,
- Des aides à la mobilisation, aux transferts...,
- ...

Ces soins, financés par l'assurance maladie, s'adressent à des personnes âgées et/ou dépendantes de plus de 60 ans, des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies lourdes dans le cadre de l'hospitalisation à domicile et/ou de soins palliatifs, des personnes handicapées de 18 à 60 ans.

Le secteur d'activité de ces deux services s'étend sur les neuf communes du canton de Talmont-Saint-Hilaire (Avrillé, Grosbreuil, Jard Sur Mer, Le Bernard, Longeville sur Mer, Poiroux, St Hilaire la Forêt, St Vincent sur Jard, Talmont St Hilaire) et sur la commune de Sainte Foy.

Nos locaux, situés au 280 rue du paradis à Talmont Saint Hilaire, sont ouverts les lundi et vendredi matin et le jeudi toute la journée. En dehors de ces horaires, l'AMAD du littoral reste joignable par téléphone du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, au 02.51.96.01.39. Un répondeur reste à disposition en dehors de ces horaires.

L'AMAD du Littoral s'appuie sur ses valeurs fondatrices :

« l'accueil , l'aide et le soutien de la personne et de ses aidants par des services de qualité »

et s'engage pour que chaque personne trouve dans ses services une réponse adaptée à ses attentes, ses besoins, de qualité et évolutive.

## Centre Medico Social

### Protection Maternelle Infantile (PMI)

- > Consultations et permanences puéricultrices  
Sur rendez-vous tous les jeudis de 13h30 à 16h00
- > Consultation des nourrissons  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi après-midi sur rendez-vous

### Assistante Sociale

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale au Centre Médico Social sur rendez-vous.

### Centre Medico Social

71 bis av. des Sables - Talmont Saint Hilaire  
Tél : 02 51 90 62 00

## ADMR

### Aide à domicile proche de chez vous

**Notre association locale ADMR de Jard-Longeville intervient sur votre commune.**

Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile.

Nos 28 salariés sont les piliers de notre association. Ils viennent en aide à 350 personnes. Grâce à notre réseau, ils peuvent bénéficier de formation (handicap, Alzheimer, petite enfance...) qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes une équipe de bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Cette année, nous avons aussi participé au forum des associations sur la commune de Jard-sur-Mer.

**Vous souhaitez vous rendre utile dans votre commune ?**

**Rejoignez-nous !**

Vous pouvez venir nous rencontrer ou nous contacter



à  
Adresse : 18 bis chemin du rayon 85520 Jard-sur-Mer

Tél. : 02 51 22 66 31

Mail : [admr.jard.longeville@orange.fr](mailto:admr.jard.longeville@orange.fr)

[www.admr85.org](http://www.admr85.org)

facebook : ADMR Vendée Actualités



**AIDVY RECRUTE !**  
*Vous recherchez un emploi ?*

AIDVY vous accompagne dans vos recherches, pour une reprise d'activité selon votre rythme et vos compétences.

De plus, un professionnel vous accompagne dans la construction de votre projet de vie professionnel.

Réunion d'information:  
CHAMP-SAINT-PÈRE / MOU-  
TIERS-LES-MAUXFAITS /  
NESMY

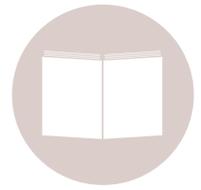
Particulier, Entreprise, Association,  
Collectivité : **BESOIN DE COMPETENCES ?**

Bricolage, entretien de la maison, des bureaux, du linge, du jardin ou des espaces verts, garde d'enfants, etc...

AIDVY met à votre disposition les compétences dont vous avez besoin et s'occupe de toutes les démarches administratives.



[aidvy.com](http://aidvy.com)  
02 51 46 72 65



## Affaires culturelles

### Mise en réseau des bibliothèques

2019 sera l'année de modification de la gestion de la médiathèque, en effet la communauté de communes « Vendée Grand Littoral » a pris la compétence « Réseau des bibliothèques » au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Ainsi l'ensemble des fonds documentaires et multimédias de la ville de Jard sur Mer ont été regroupés avec les autres bibliothèques de la Communauté de communes permettant ainsi de proposer à nos usagers le choix de 70 000 documents. Les bénévoles seront toujours présents à l'espace culturel pour vous conseiller et guider.



### Journée des Écrivains

Comme traditionnellement, la journée des écrivains s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mai 2019 avec de plus en plus d'écrivains présents.

Une réussite 2019 est reconduite par Vendée Grand Littoral au 1<sup>er</sup> mai 2020 dotée de nombreuses nouveautés.

### Exposition permanente AU PORT

La commission culture a étudié la mise en place d'une exposition permanente sur la création et l'évolution de la zone portuaire qui sera installée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.



### UN BÉBÉ, un livre

L'espace culturel offre un livre à chaque naissance d'un bébé jardaïs. Le but est de sensibiliser les jeunes parents à l'importance de proposer à leur enfant des livres dès le plus jeune âge. L'espace culturel dispose d'ailleurs d'un espace « bébé lecteur » avec des livres adaptés aux moins de trois ans. Un courrier est adressé aux nouveaux parents avec un bon pour retirer le livre à l'espace culturel.

### EXPOSITION DE MAQUETTES EN BOIS

Une famille jardaïse a fait un don manuel de 75 maquettes en bois reproduisant le patrimoine français. Une partie de ces maquettes sont exposées dans les locaux de la maison des Associations. Une exposition sera également organisée à la médiathèque au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.





## Animations

### Eté 2019

La fête de la musique débuta la saison, ainsi le samedi matin 22 juin, la rue piétonne s'animait avec la formation « Les Voix Là ».

Direction le port pour l'après-midi et à partir de 16h la chorale du club nautique entonnait des chants marins, à la suite le groupe de musique jardais « Les 3 Z'accords » enchainait les standards de variétés. Un peu plus tard, place était faite à la fanfare olonnaise « MBO ».

En attendant le feu allumé à 22h30, le bar-restauration attirait le public.

Après cette belle journée ensoleillée, la soirée se clôturait par le bal et la sono « DJ TOM ».

Juillet débutait par un concert de musiques et chants ukrainiens suivi par le groupe folklorique « Les Nocurs des umias » et la fameuse danse de la brioche qui régalaient le public.

Seize concerts allaient avoir lieu sur le port sans oublier la journée du 13 juillet et son feu d'artifice très apprécié.

Août 19 concerts et une fête de la mer perturbée par un temps maussade et une mer hachée, les vieux gréements olonnois ne pouvaient se rendre à Jard. Seuls quelques téméraires ont accompagné la vedette SNSM pour le dépôt de gerbe. Cela n'empêchait pas le bon déroulement de la fête sur terre, il faudra noter le nombre important de visiteurs pour voir le bateau pirate, la démonstration de chiens de sauvetage. Au son de la musique le bar-restauration battait son plein, il fallait attendre le soir pour admirer un somptueux feu d'artifice et danser très tard dans la nuit.

#### Mais l'été sur le port c'est aussi :

Les mercredis dédiés aux enfants, les « nocturnes du port » qui rencontraient un grand succès. Une journée découverte pour les enfants sur le thème de l'écologie avec « Les petits débrouillards ».

Dans le centre ville tout l'été c'était aussi les marchés du lundi, les marchés gourmands du mercredi et des jeux dans la rue piétonne.

A l'entrée de la ville, les spectacles de marionnettes, les podiums gratuits, les cirques offraient une diversité dans les animations.

#### Conclusion

Les spectacles proposés ont connu un grand succès, à reconduire pour 2020.



## Office municipal DES SPORTS ET DES LOISIRS

A l'unanimité, lors de l'assemblée générale du Comité départemental de triathlon, les clubs vendéens ont octroyé l'épreuve de sélectif D3 à l'OMSL de Jard sur Mer.

Nous ne savions pas ce qui allait se passer vu qu'en 34 ans nous n'avions jamais reçu cette manifestation fédérale !

C'est le suivi quotidien qui nous guidait. Si pour les courses «avenir et XS» les inscriptions avançaient doucement, celles de la course S qui accueillait le sélectif flambaient !! Vu le nombre de participants le jour J, nous avons dû repenser le site afin de loger les 300 vélos et organiser la zone de transition !

Les différents clubs des Pays de Loire se sont positionnés également sur les 2 autres épreuves, et celui de Chartres rafla 4 places des 2 podiums du XS.

C'est dans une mer agitée que les triathlètes, venus chercher des points pour monter en D3, se sont élancés. D'abord les féminines et les paratriathlètes (au nombre de 2) et tout s'enchaîna. Les 750m de natation, 20 km à vélo et les 5km de course à pied ont été réalisés en un peu plus d'une heure par un licencié du Club du Sablé Triathlon.

De belles performances qui font le spectacle de ce sport olympique.

Le 13<sup>e</sup> Trail de la Vinière a eu lieu le samedi 17 août, si les émargements se sont faits sous un crachin, la pluie a cessé au début de la Kid's Run. Les 316 participants, du 15 km, se sont réunis au centre du village pour le départ de la course phare de la journée. Le groupe était une nouvelle fois international, et on y retrouvait également des concurrents



habituels de nos podiums de triathlon. D'ailleurs c'est un d'eux qui a franchi la ligne en moins de 57 mn d'effort. À savoir que certains sportifs nous ont avoué venir à Jard en préparation pour d'autres épreuves comme le Trail de

la Réunion ou en vue de sensations fortes à travers le monde. Coté innovation cette année, un des adhérents du club de rando Jard a effectué le parcours en marche nordique.

Nos courses ne pourraient être reconnues et perdurées sans la mobilisation des présidents des clubs adhérents et de leurs bénévoles, l'autorisation de Mme le Maire et du conseil municipal, l'aide de nos sponsors et partenaires et le travail des agents municipaux ; Merci à vous tous.

Un merci particulier à Bruno Chavantré, qui va pouvoir se reposer après avoir donné autant d'énergie à innover au sein de l'OMSL. Sa créativité a permis notre reconnaissance sportive auprès de la fédération française de Triathlon et de la Fédération Française d'Athlétisme hors stade.



### DATES À RETENIR

-34<sup>e</sup> Triathlon S-XS-duathlon Avenir  
le dimanche 17 mai 2020  
-14<sup>e</sup> Trail de la Vinière  
le samedi 22 août 2020



## Maisons et Jardins Fleuris

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, le concours des «Maisons et Jardins Fleuris» a récompensé les plus beaux jardins de la commune. Ce sont 15 lauréats qui, tous les ans, sont sélectionnés sans inscription de leur part. Les membres de la commission «maisons fleuries» ne sélectionnent que les jardins visibles depuis la voie publique. Ce concours est l'occasion pour la municipalité de remercier les jardins qui participent, à travers leur passion, à l'embellissement de notre ville.

Cette année tous les gagnants se sont vus remettre un citronnier, les quatre premiers lauréats ont reçu des entrées au Parc Floral de la Court d'Aron et le premier a remporté, en plus, 2 repas au restaurant du parc.

Les lauréats sont :

M. & Mme LAMARRE, Mme REFFINATO, M. NEAU, Mme SAMSON, M. & Mme PAPIN, Mme FRANCOIS, M. HARALANBON, M. & Mme LUNEL, M. et Mme RICHARD, M. AUDRAIN, M. et Mme DEGREVE, M. et Mme ARRIVE, M. et Mme HAMON, M. et Mme LABICHE, M. et Mme ROCHETEAU.



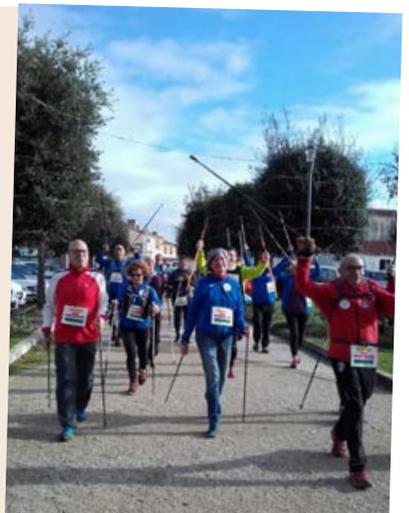
## Téléthon 2019 : le 20<sup>e</sup>!

Le 20<sup>e</sup> Téléthon organisé par l'Office Municipal des Sports et Loisirs s'est déroulé dans une ambiance assez sportive avec au programme 2 tournois de pétanque, 3 parcours de marche dont un relai de marche nordique, une sortie cycliste et un stand avec un vélo elliptique.

Les amateurs de cartes s'étaient donnés rendez-vous à la salle de Bridge le vendredi. Sur la place de l'hôtel de ville le samedi, nous pouvions acheter des créations fait-main. La vente et la dégustation d'huîtres s'est faite au son de la chorale.

Et la matinée s'est terminée par les scénettes des enfants.

Merci à vous tous associations, bénévoles, élus pour votre présence et votre mobilisation. Merci aux donateurs. Grâce à vous tous, la somme de 4446€ a été reversée à l'AFM Téléthon.





# Jard Utile



## Des bibliothèques animées toute l'année



Depuis leur mise en réseau par la Communauté de communes à l'été 2019, 14 bibliothèques du territoire proposent une programmation culturelle à savourer sans modération ! Ateliers, conférences, expositions, spectacles... il y en a pour tous les goûts et tous les âges. En 2020, le réseau participera au Prix Chronos. Une belle occasion de vivre l'aventure d'un prix littéraire.

## Le RAM au service des parents



Si le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est, comme son nom l'indique, l'interlocuteur privilégié des assistantes maternelles, il s'adresse également aux parents. Lors de permanences ou sur rdv, les professionnelles du RAM accueillent, informent et orientent les parents qui s'interrogent sur les modes de garde. Elles pourront aussi les éclairer sur les démarches administratives relatives au statut d'employeur.

## Misez sur le Vélo électrique !



Pour vous encourager à bouger durable, la Communauté de communes vous propose une aide pouvant aller jusqu'à 300 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique auprès de l'un des six vélocistes du territoire. Un sérieux coup de pouce pour envisager différemment vos déplacements quotidiens. Bon pour la santé, pour l'environnement et pour le porte-monnaie : essayer le vélo électrique, c'est l'adopter.

## Zoom sur la Maison France Services



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? La Maison France Services, située à Moutiers-les-Mauxfaits au sein du siège de proximité de la Communauté de communes, vous accueille. Vous pourrez y réaliser vos formalités grâce à un point informatique et bénéficier d'un accompagnement sur-mesure. A noter que des cours gratuits d'informatique sont aussi régulièrement proposés (à Moutiers ou dans les communes).

## Vendée Grand Littoral, c'est aussi...

### ◆ Accompagner les familles

Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et actions de prévention à destination des seniors.

### ◆ Préserver un environnement d'exception

Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.

### ◆ Encourager l'envie d'entreprendre

Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.

### ◆ Faire vibrer une terre d'émotions

Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (Préhisto'site du CAIRN, Folie de Finfarine, Pass culture nature aventure, Classes Patrimoine).

02 51 207 207 - [www.vendeegrandlittoral.fr](http://www.vendeegrandlittoral.fr) - [contact@vendeegrandlittoral.fr](mailto:contact@vendeegrandlittoral.fr)

35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - BP 20 - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE  
2 rue du chemin de fer - 85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

Suivez-nous !





## JARD-SUR-MER

### CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

# 2020

#### DÉCEMBRE 2019

L	M	M	J	V	S	D
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

#### CONSIGNES DE COLLECTE

1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.

2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.

3-Ne pas déposer de sacs supplémentaires au pied ou sur le bac.

#### ORDURES MÉNAGÈRES

◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés (pas d'ordures en vrac).

#### EMBALLAGES (BAC JAUNE)

◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

◆ Le papier ne se dépose PAS dans les emballages.

#### JANVIER 2020

L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

#### FÉVRIER 2020

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

#### MARS 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

#### AVRIL 2020

L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

collecte maintenue les jours fériés

#### MAI 2020

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

collecte maintenue les jours fériés

#### JUIN 2020

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

collecte maintenue les jours fériés

### EMBALLAGES

#### PLASTIQUES, CARTONNÉS, MÉTALLIQUES



- ◆ Videz bien vos emballages.
- ◆ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.
- ◆ Le papier ne se dépose PAS dans les emballages.

◆ J'ai besoin d'une carte d'accès pour les déchèteries ?

- ◆ Comment obtenir un bac jaune, un composteur ?
- ◆ Comment suis-je facturé ?

... toutes les réponses à vos questions sur :

[www.vendeegrandlittoral.fr](http://www.vendeegrandlittoral.fr) > Environnement et déchets > Collecte des Déchets



☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1

✉ [dechets@vendeegrandlittoral.fr](mailto:dechets@vendeegrandlittoral.fr)

Designed by Freepik



## JARD-SUR-MER

### CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

# 2020



#### CONSIGNES DE COLLECTE

1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.

2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.

3-Ne pas déposer de sacs supplémentaires au pied ou sur le bac.

#### ORDURES MÉNAGÈRES

◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés (pas d'ordures en vrac).

#### EMBALLAGES (BAC JAUNE)

◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

◆ Le papier ne se dépose PAS dans les emballages.

#### JUILLET 2020

L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

#### AOÛT 2020

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

#### SEPTEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

#### OCTOBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### NOVEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

#### DÉCEMBRE 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

la fin du mois sera visible sur le calendrier 2021

### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

#### ÉTÉ : AVRIL À SEPTEMBRE

	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h30 14h - 18h		9h - 12h30 14h - 18h
MARDI	9h - 12h30 14h - 18h			9h - 12h30 14h - 18h	
MERCREDI	9h - 12h30 14h - 18h		9h - 12h30 14h - 18h		
JEUDI	9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h30 14h - 18h		9h - 12h30 14h - 18h	
VENDREDI	9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h30 14h - 18h	9h - 12h30 14h - 18h		9h - 12h30 14h - 18h
SAMEDI		9h - 12h30 14h - 18h		9h - 12h30 14h - 18h	

#### HIVER : OCTOBRE À MARS

	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30
MARDI	9h - 12h 14h - 16h30			9h - 12h 14h - 16h30	
MERCREDI	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30		
JEUDI	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30	9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30
SAMEDI		9h - 12h 14h - 16h30		9h - 12h 14h - 16h30	

Attention : les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

◆ J'ai besoin d'une carte d'accès pour les déchèteries ?

- ◆ Comment obtenir un bac jaune, un composteur ?
- ◆ Comment suis-je facturé ?

... toutes les réponses à vos questions sur :

[www.vendeegrandlittoral.fr](http://www.vendeegrandlittoral.fr) > Environnement et déchets > Collecte des Déchets



☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1

✉ [dechets@vendeegrandlittoral.fr](mailto:dechets@vendeegrandlittoral.fr)

Designed by Freepik

## Les services de la commune

### LA MAIRIE



La mairie est ouverte

- du lundi au mercredi de 9h à 12h30
- le jeudi de 9h à 12h30
- le vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h45 à 17h

Téléphone : 02 51 33 40 17

Site Internet : [www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr)

Courriel : [mairie@ville-jardsurmer.fr](mailto:mairie@ville-jardsurmer.fr)

Facebook & Instagram : Ville de Jard sur Mer

### ESPACE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE

**Horaires hors saison :**

- Lundi de 10h30 à 12h30
- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 17h
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

**Juillet et Août :**

- Lundi de 10h30 à 12h30
- Du Mardi au vendredi de 10h30 à 12h30  
et de 15h à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

Téléphone : 02 51 20 37 45

courriel : [bibliotheque@ville-jardsurmer.fr](mailto:bibliotheque@ville-jardsurmer.fr)

blog : <http://espacecultureljardsurmer.over-blog.com/>

### AUTRES SERVICES

Police municipale : 02 51 33 99 33

Services techniques - ateliers : 02 51 33 64 75

### TRÉSORERIE DE MOUTIERS LES MAUXFAITS

La trésorerie de Moutiers les Mauxfaits accueille le public :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison de Services Au Public

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Le siège de proximité de la Communauté de communes, situé à Moutiers-les-Mauxfaits, accueille depuis novembre 2018 une Maison de Services Au Public (MSAP). Au sein de cette Maison, un agent vous accompagnera dans un grand nombre de démarches : demande de carte grise auprès de la Préfecture, prise de rendez-vous avec travailleur social de la CAF, demande de raccordement auprès d'ENEDIS.

À votre disposition sur place, vous trouverez également un point informatique pour réaliser vos formalités.

Labellisée au niveau national, la Maison de Services Au Public vous permet de solliciter de très nombreux partenaires : Préfecture (carte grise, permis), CAF, CPAM, CAUE, ENEDIS-EDF, ADILE, AIDVY, FEPEM, MSA, DDFIP (Impôts), Mission Locale, IREPS, Pôle Emploi ainsi que les services de Vendée Grand Littoral (Maison Locale de l'Emploi, LAEP, RAM, service déchets).

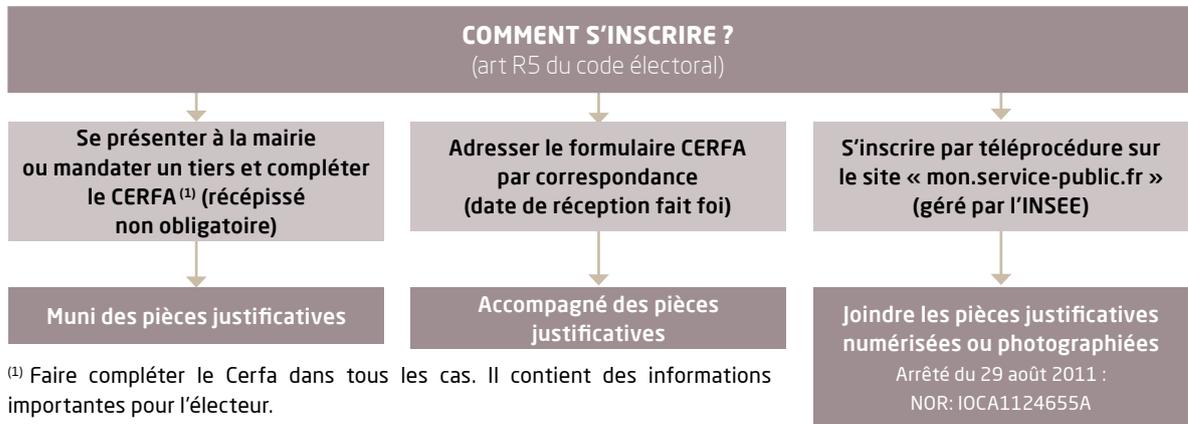
La MSAP est située 2 rue du chemin de fer, à Moutiers-les-Mauxfaits. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi et mercredi de 13h30 à 17h30.

Contact : 02 44 41 80 30 - [msap@vendeegrandlittoral.fr](mailto:msap@vendeegrandlittoral.fr)



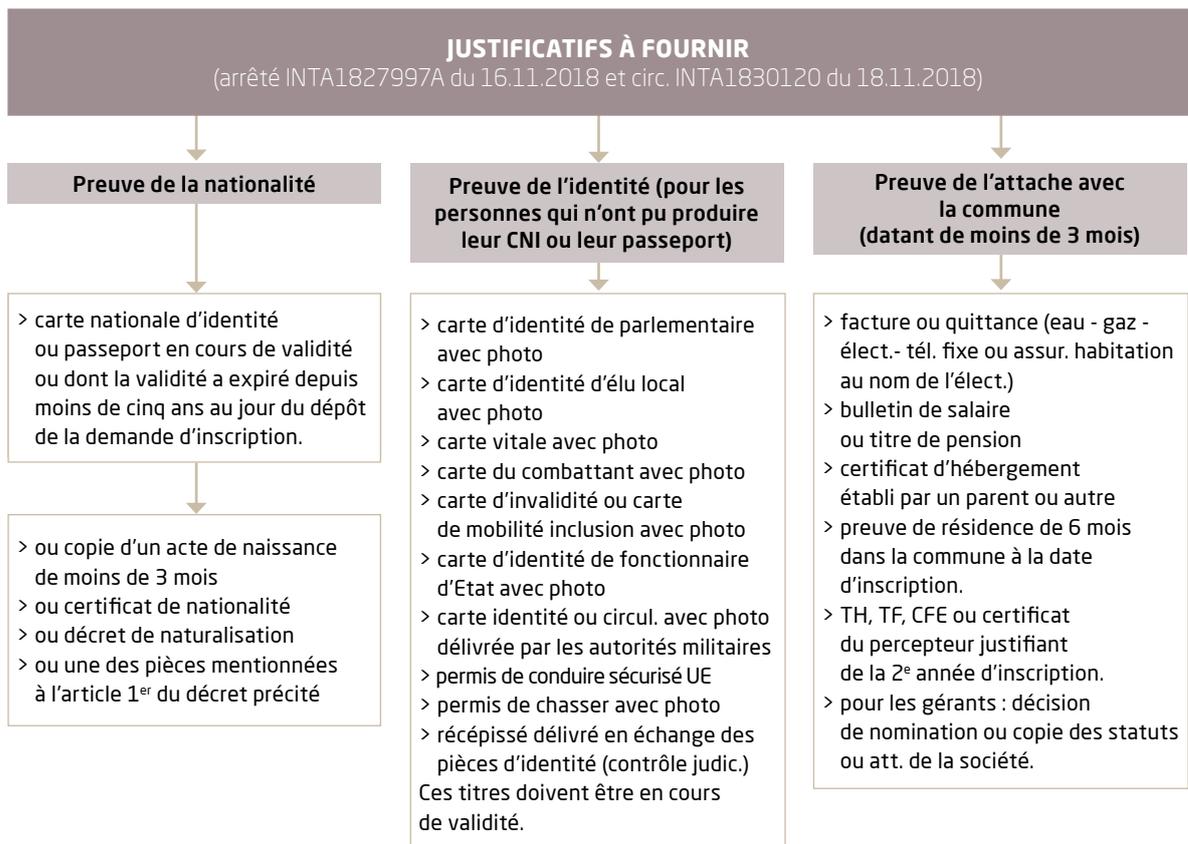


## INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES



<sup>(1)</sup> Faire compléter le Cerfa dans tous les cas. Il contient des informations importantes pour l'électeur.

**Une commune qui ne fait pas compléter le CERFA s'expose à des recours.**



Les demandes sont examinées et validées (sauf dossier incomplet) dans les 5 jours après le dépôt du dossier.

Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi avant le scrutin. ATTENTION, pour 2019, il faut déposer sa demande au plus tard le 2<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois précédant le scrutin.

## Vos démarches administratives

Tous les renseignements sont disponibles et actualisés sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### DÉMARCHES EN LIGNE

Quelque soit la démarche, c'est simple : il suffit de créer un compte en quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne choisie puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. (les pièces justificatives doivent être numérisées).

### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Pour tout renseignement veuillez contacter  
l'accueil de la mairie  
ou le Centre du Service National d'Angers :  
Tél. : 02 44 01 20 50  
ou mail : [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)  
Retrouvez toutes les informations  
sur le site [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)

## CARTES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS, PERMIS DE CONDUIRE & CARTE GRISE



### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle [gouv.fr](http://gouv.fr)
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

#### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



#### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



#### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je le déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



#### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :  
- Duplicata  
- Changement d'adresse  
- Changement de titulaire  
- Cession de véhicule  
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Les mairies les plus proches de Jard sur Mer pour les cartes d'identité et passeports sont « Moutiers les Mauxfaits » et « Les Sables d'Olonne ».

Moutiers les Mauxfaits (Tél. : 02 51 98 90 33) : <http://www.moutiers-les-mauxfaits.fr/> > Rubrique « Passeports et cartes d'identité »  
Les Sables d'Olonne (Tél. : 02 51 23 16 00) <https://www.lessablesdolonne.fr/> > Rubrique « Vivre aux Sables » > Documents officiels



## PACS

### Le parcours du partenaire

#### 1. Renseignements :

- Prise d'informations sur le PACS (site internet service public.fr)
- Retrait des dossiers à l'accueil de la Mairie

#### 2. Constitution du dossier :

- Déclaration conjointe de PACS : cerfa n°15725\*02
- Convention de Pacs (au choix : cerfa 15726\*02 ou sur papier libre)
- Pièces d'identité originales
- Actes de naissance
- Pièces particulières pour les étrangers

#### 3. Pré-enregistrement :

- Dépôt du dossier complet
- Prise de rendez-vous (enregistrement des PACS le mardi entre 16h et 18h)

#### 4. Enregistrement :

- Signature de la convention par les partenaires et visa et signature par l'OEC
- Délivrance du récépissé de déclaration

#### 5. Post enregistrement :

- Possibilité de modification du PACS
- Possibilité de dissolution du PACS

Informations et retrait des dossiers à la mairie.



## CADASTRE

Les plans de cadastre sont à demander

- > soit en mairie au prix de 3 €,
- > soit auprès du centre des impôts des Sables d'Olonne, service cadastre (Tél. : 02 51 21 76 65)
- > soit à partir du site internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

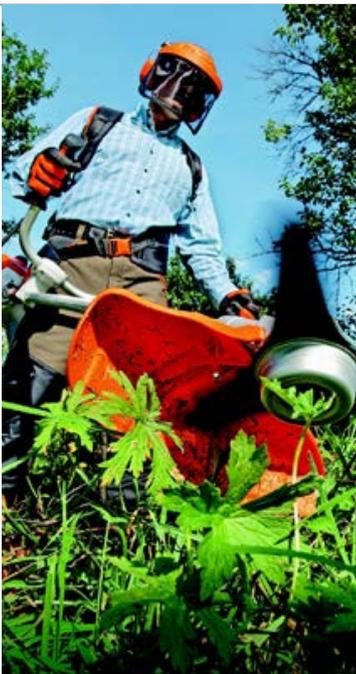
Les photocopies de documents d'urbanisme sont également payantes.



## Capture et garde des animaux en divagation par la Police Municipale FOURRIERE CANINE

Frais de capture : 50 €

Frais de garde par jour : 10 €



## RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013 fixe toute une série de règles à respecter afin d'éviter les nuisances sonores en matière de bruit de voisinage.

	Du Lundi au Vendredi	Le Samedi	Les Dimanches et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privés.	7h à 20h	8h à 19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures*	7h à 21h	8h00 à 21h	8h à 10h 18h à 20h
Appareils de bricolages, jardinages...**	8h30 à 12h 14h à 19h30	9h à 12h 15h à 19h	10h à 12h

\*Sans excéder une période de 3 semaines

\*\* Appareils électriques compris.

## Location de salles et de matériels TARIFS 2020

TARIFS PRIVÉS LES ORMEAUX		Week-end et fériés	Semaine
<b>Caution à l'année pour les salles</b>		<b>500 €</b>	
<b>Caution ménage</b>		<b>120 €</b>	
<b>Petite salle et salle de réunion</b>			
Vin d'honneur, assemblée générale		98 €	93 €
Soirée dansante, buffet froid, mariage		167 €	98 €
Utilisation le lendemain (ou groupe si mauvais temps)		47 €	
<b>Grande Salle</b>			
Vin d'honneur, assemblée générale		120 €	99 €
Mariage, soirée dansante - <u>sans</u> la cuisine		315 €	220 €
Mariage, soirée dansante, spectacle - <u>avec</u> la cuisine		445 €	330 €
Utilisation le lendemain		127 €	
<b>Salle de spectacle</b>			
<b>Caution par manifestation à la salle de spectacle</b>		<b>500 €</b>	
<b>Caution ménage</b>		<b>120 €</b>	
Congrès, assemblée générale		120 €	93 €
Concert, spectacle		167 €	136 €
<b>Salle annexe du complexe sportif de Madoreau</b>			
Vin d'honneur, assemblée générale		98 €	93 €
<b>TARIFS ASSOCIATIONS JARDAISES</b>			
<b>Caution à l'année pour les salles</b>			<b>500 €</b>
<b>Caution ménage</b>			<b>100 €</b>
<b>Petite salle</b>			
Concours de cartes			53 €
Soirée dansante			105 €
<b>Grande Salle</b>			
Concours de cartes - <u>sans</u> la cuisine			103 €
Autres manifestations - <u>sans</u> la cuisine			135 €
Autres manifestations - <u>avec</u> la cuisine			167 €
<b>Salle de spectacle</b>			
<b>Caution par manifestation à la salle de spectacle</b>			<b>500 €</b>
<b>Caution ménage</b>			<b>100 €</b>
1 séance			88 €
Forfait 4 séances			220 €
Forfait 6 séances			312 €
Forfait 8 séances			400 €
Forfait au delà de la 8 <sup>e</sup> séance			420 €
<b>Parking pour manifestations</b>			<b>50 €</b>
<b>Ensemble des Ormeaux</b>			
Forfait			340 €
<b>LOCATION DE MATERIEL</b>			
Caution		Associations : 100 €	Privés : 120 €
Sono			35,80 €
Barnum			41 €
Table			4,60 €
Chaise			0,60 €
Banc de 4 places			2 €
Banc de 6 places			3 €
Ganivelles			1,60 €
Grilles d'exposition (la grille)			2 €



## État Civil



### MARIAGES

Le 18 mai ..... Stéphane RAYNAUD et Déborah GUERGUY  
Le 31 mai ..... Clément VARLOTEAUX et Marion GOYET  
Le 1<sup>er</sup> juin ..... Pierre BAUSSAY et Marie GAZAN  
Le 1<sup>er</sup> juin ..... Patrick BERRIOT et Corinne VANDAELE  
Le 8 juin ..... David GOAVEC et Audrey VAYSSEIX  
Le 15 juin ..... Matthieu ROY et Marina BLEZEAU  
Le 19 juillet ..... Jean-Bernard POINGT et Nathalie SAUVAGET  
Le 24 août ..... David PAPIN et Léa RABILLER  
Le 24 août ..... Fabrice ARLIE et Iwona ZUREK  
Le 14 septembre ..... Joris ROBIN et Marion HILLAIRET  
Le 14 septembre ..... Yves GOFFIN et Sabine MOCHEZ  
Le 28 septembre ..... Pierre-Henri VAULET et Sylvie DONIZALSKI  
Le 19 octobre ..... Damien RABRÉAU et Sylvie PINEAU

### NAISSANCES

Le 16 février : ..... Lylou NOGRETTE  
Le 16 février : ..... Nola NOGRETTE  
Le 23 avril : ..... Aymene TEBAH REMAUD  
Le 23 mai : ..... Lou SCICLUNA  
Le 23 mai : ..... Ève SCICLUNA  
Le 29 novembre : ... Violette VRIGNON

### PACS

Le 19 mars ..... Benjamin CHARBONNIER et Sarah MAILLARD  
Le 5 novembre ..... Benjamin REMOND et Fanny JACOB  
Le 17 décembre ..... Hervé NOGRETTE et Hélène RETAILLEAU

### DÉCÈS

Le 7 janvier ..... RAMBAUD Jacquy  
Le 9 janvier ..... ARNAULT Ginette veuve LANDREAU  
Le 14 janvier ..... BOUILLARD Jacqueline veuve MARTELLI  
Le 16 janvier ..... VRIGNON Marie-Josèphe veuve GRONDIN  
Le 23 janvier ..... BOUELLE Solange veuve LANDOIS  
Le 30 janvier ..... GUISTETTI Nicole épouse BERNARD  
Le 30 janvier ..... RAGU Simonne veuve BIDAULT  
Le 06 février ..... LE FOLGOC Simonne veuve MONQUET  
Le 11 février ..... BOIX Maryline épouse CHARTIER  
Le 14 février ..... BÉCHIEAU Madeleine veuve IZACARD  
Le 15 février ..... MAUVIGNANT René  
Le 18 février ..... VILAIN Hélène veuve TELLIER  
Le 23 février ..... CODET Raymonde épouse NICOLAS  
Le 14 mars ..... BADIN Jeanne veuve DAYNAC  
Le 14 mars ..... CESCO Sostene  
Le 16 mars ..... VIOLLEAU Emile  
Le 29 mars ..... DOMAIN Monique  
Le 4 avril ..... VENOSI Jean-Claude  
Le 13 avril ..... TUAL Serge  
Le 21 avril ..... BOURASSÉ Francis  
Le 28 avril ..... KÉRANGER Simone veuve DUCLOS  
Le 30 avril ..... LÉCOFFRE Jacqueline veuve SIMON  
Le 2 mai ..... BÉLIER Ginette veuve MAGAUD  
Le 17 mai ..... LÉCOQ Lyliane veuve LOGEROT  
Le 21 mai ..... TOUZEAU Yvette veuve BÉLIER  
Le 23 mai ..... GATEBOIS Annick épouse POIRIER  
Le 16 juin ..... PLU Charles  
Le 25 juin ..... BENOTEAU Georges  
Le 27 juin ..... GRESSION Micheline veuve WALLE  
Le 1<sup>er</sup> juillet ..... CHAVIGNEAU Moïse  
Le 3 juillet ..... BÉLIER Jean-Marc  
Le 9 juillet ..... ROY Denise veuve LEROY  
Le 13 juillet ..... ABRAMOVITCH Régine veuve NAZARET  
Le 16 juillet ..... LECAMUS Yvette veuve PILORGET  
Le 23 juillet ..... DELENCLOS Christian  
Le 2 août ..... BULTEAU Gilbert  
Le 3 août ..... GAUTHIER Yvonne veuve LE PICARD  
Le 7 août ..... DAVID François  
Le 23 août ..... HENNEGRAVE Jeannine veuve PAILLET  
Le 5 septembre ..... SOCQUET-JUGLARD Jean-Claude  
Le 11 septembre ..... MERCADAL Jean Claude  
Le 16 septembre ..... THOLLY René  
Le 20 septembre ..... MENOT Georges  
Le 21 septembre ..... CORBIAUX Fernand  
Le 28 septembre ..... GRELIER Paul  
Le 7 octobre ..... TESSIER Michelle veuve BERNARD  
Le 12 octobre ..... COURAUT Jean  
Le 16 octobre ..... GALLIER Germaine veuve MAIRE  
Le 18 octobre ..... VERBRUGGE Michel  
Le 26 octobre ..... HERVÉ Anita veuve DELPECH  
Le 29 octobre ..... CADOU Maurice  
Le 3 novembre ..... GUILLOIS Gérard  
Le 1<sup>er</sup> décembre ..... CULLERIER Suzanne veuve ESQUIEU  
Le 1<sup>er</sup> décembre ..... MALLET Andrée veuve MORNET  
Le 2 décembre ..... FLEURY Gisèle veuve VRIGNAUD  
Le 12 décembre ..... GAUTIER Marie-Josèphe veuve GAUTREAU  
Le 16 décembre ..... NEAU Odette veuve TOUVRON  
Le 16 décembre ..... SIRET Gisèle veuve BRETHOMÉ

## JANVIER

- **Vendredi 3**  
**16h**  
Galette des Rois de L'ADLJ -  
Petite salle des Ormeaux
- **Dimanche 5**  
**17h**  
Galette des rois des Cyclo Jardais  
Petite salle des Ormeaux
- **Mercredi 8**  
**14h**  
Assemblée Générale des Amis Jardais  
Petite salle des Ormeaux
- **Vendredi 10**  
**17h**  
Galette des rois de l'UNC  
Petite salle des Ormeaux  
**18h**  
Galette des rois de l'Am. Jard Pétanque  
Gde salle des Ormeaux
- **Samedi 11**  
**Journée**  
Tournoi de foot en salle FCJA  
Complexe Madoreau  
**14h**  
Ass. générale de l'Amicale du Port  
Petite salle des Ormeaux
- **Mercredi 15**  
**16h**  
Réunion de cohésion des Médaillés Militaires  
Hôtel de Ville
- **Vendredi 17**  
**17h30**  
Galette des rois de la Pétanque Jardaise  
Gde salle des Ormeaux
- **Samedi 18**  
**17h**  
Galette des rois du Club Nautique  
Gde salle des Ormeaux
- **Dimanche 19**  
**18h**  
Galette des rois du Football Club  
Annexe de Madoreau

- **Jedi 23**  
**14h**  
Galette des rois de Jard Accueil  
Grande salle des Ormeaux
- **Vendredi 31**  
**18h**  
Assemblée Générale de la Belle Aventure  
Pte salle des Ormeaux

## FÉVRIER

- **Dimanche 2**  
**14h**  
Loto de l'Amicale Laique  
Grande salle des Ormeaux
- **Samedi 8**  
**13H30**  
Concours de Belote de l'UNC  
Grande salle des Ormeaux
- **Dimanche 9**  
**9h30**  
assemblée générale de l'UNC  
Petite salle des Ormeaux  
**14h**  
loto de l'OGEC  
Grande salle des Ormeaux
- **Samedi 15**  
**19h**  
repas des adhérents de jard country  
Petite salle des Ormeaux
- **Samedi 29**  
**18h**  
loto du football club  
Grande salle des Ormeaux

## MARS

- **Vendredi 6**  
**13h30**  
Concours de belote des Amis Jardais  
Grande salle des Ormeaux
- **Samedi 7**  
**12h**  
Repas dansant de l'UNC  
Grande salle des Ormeaux

- **Dimanche 8**  
**14h**  
Loto de la Gym Ludo tonic  
Grande salle des Ormeaux
- **Vendredi 13**  
**20h30**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Samedi 14**  
**20h30**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Dimanche 15**  
**14h**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Mardi 17**  
**20h30**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Vendredi 20**  
**11h30**  
Repas oriental  
Petite salle des Ormeaux  
**20h30**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Samedi 21**  
**10h**  
Carnaval de l'école St Joseph  
Centre-Ville  
**20h30**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Dimanche 22**  
**14h**  
Représentation de Théâtre  
Cinéma
- **Dimanche 29**  
**9h**  
Vide-Greniers de l'Amicale Laique  
Grande salle des Ormeaux



## AVRIL

- **Samedi 4**  
**10h**  
Porte Ouverte de l'école Saint Joseph  
Ecole
- **Samedi 4**  
**Journée**  
Salon du Bien-être de l'AJAC  
Grande salle des Ormeaux
- **Dimanche 5**  
**Journée**  
Salon du Bien-être de l'AJAC  
Grande salle des Ormeaux
- **Vendredi 10**  
**09h30**  
Parcours du cœurs scolaire  
Salle omnisports

## MAI

- ▶ **Du 21 au 24 mai**  
Exposition - Vente du Lion's Club  
Grande salle des Ormeaux
- **Vendredi 1<sup>er</sup>**  
**Journée**  
Journée des écrivains  
Port de Plaisance
- **Vendredi 8**  
**11h**  
Cérémonie Patriotique
- **Dimanche 17**  
**Journée**  
33<sup>e</sup> Triathlon de Jard sur Mer  
Port de Plaisance
- **Dimanche 24**  
**7h30**  
Rando des Algues des Cyclos  
Départ des Ormeaux
- **Dimanche 31**  
**Journée**  
Vide-greniers de la Pétanque Jardaïse  
Parking des Ormeaux  
**Journée**  
Fête des peintres avec Jardin des Arts  
Port de Plaisance

## JUIN

- **Samedi 6**  
**17h**  
Jard Run Color de l'Am.des Employés et Foot  
Port de Plaisance  
**20h30**  
Gala de Danses & Cie  
Cinéma
- **Vendredi 12**  
**18h**  
Concours Photo de Passion Photo Jard  
Pte salle des Ormeaux
- **Vendredi 19**  
**12h**  
Pique-Nique des Amis Jardaïse  
Petite salle des Ormeaux  
**18h30**  
Ass. Générale du Football Club  
Annexe de Madoreau
- **Samedi 20**  
**12h**  
Pique-Nique de l'UNC  
Stade
- **Samedi 27**  
**10h**  
Pique-Nique Amicale Jard Pétanque  
Stade  
**10h**  
Kermesse de l'école St Joseph  
Ecole St Joseph

## JUILLET

- ▶ **Tous les Mercredis**  
**DE JUILLET ET AOÛT**  
Tournoi de Pétanque  
Parking du Fief L'abbesse (AJP)  
et au Boulodrome (PJ)
- ▶ **Du 9 au 16 juillet**  
Tournoi de Tennis  
Stade Municipal
- ▶ **Du 15 juillet au 14 août**  
Exposition de Jardin des Arts  
Hôtel de Ville
- **Samedi 4**  
**10h**  
Pique-Nique des Cyclos  
Stade

- **Dimanche 5**  
**20h30**  
Tournoi annuel de Bridge  
Grande salle des Ormeaux
- **Dimanche 12**  
**Journée**  
Vide Grenier de l'OGEC  
Parking des Ormeaux
- **Mardi 13**  
**Journée**  
Fête du Port  
Port de Plaisance  
**21h**  
Soirée dansante  
Port de Plaisance  
**23h**  
Feu d'artifice & Soirée dansante  
Port de Plaisance
- **Mercredi 14**  
**11h**  
Cérémonie Patriotique  
Monument aux morts
- **Mardi 21**  
**15h**  
Don du sang  
Grande salle des Ormeaux

## AOÛT

- ▶ **Tous les Mercredis**  
**DE JUILLET ET AOÛT**  
Tournoi de Pétanque  
Parking du Fief L'abbesse (AJP)  
et au Boulodrome (PJ)
- ▶ **Du 6 au 16 août**  
Tournoi de Tennis  
Stade Municipal
- ▶ **du 16 juillet au 11 août**  
Exposition de Jardin des Arts  
Hôtel de Ville
- **Jedi 6**  
**10h**  
Ass. Générale Club Nautique Jardaïse  
Petite Salle des Ormeaux  
**19h30**  
Repas du Club Nautique  
Grand salle des Ormeaux

• **Vendredi 7**  
**18h**  
Ass. Générale de Chasse St Hubert  
Salle la Grange

• **Samedi 8**  
**19h**  
Nuit blanche de l'Amicale du Port  
Grande salle des Ormeaux  
**19h**  
Soirée Moules/Frites du Football  
Port de Plaisance  
**17h**  
Assemblée Générale ADLJ  
Salle la Grange

• **Jeudi 15**  
**Journée**  
Fête de la Mer  
Port de Plaisance  
**23h**  
Feu d'artifice et soirée dansante  
Port de Plaisance

• **Samedi 22**  
**16h**  
Kids Run  
Village de la Vinière  
**18h**  
Trail de la Vinière (15km)  
Village de la Vinière

## SEPTEMBRE

• **Samedi 5**  
**Journée**  
Rando du ping  
Complexe Sportif Madoreau

• **Mardi 8**  
**14h**  
Ass. Générale de RandoJard  
Petite salle des Ormeaux

• **Samedi 26**  
**14h**  
Concours de danses de salon  
Grande salle des Ormeaux

• **Dimanche 27**  
**14h**  
Concours de danses de salon  
Grande salle des Ormeaux

## OCTOBRE

• **Vendredi 2**  
**13h30**  
Concours de Belote Les Amis Jardais  
Grande Salle des Ormeaux

• **Samedi 3**  
**18h**  
Tête à tête de l'Am.Jard Pétanque  
Grande salle des Ormeaux

• **Samedi 10**  
**Journée**  
Salon du Bien-être de l'AJAC  
Grande salle des Ormeaux

• **Dimanche 11**  
**Journée**  
Salon du Bien-être de l'AJAC  
Grande salle des Ormeaux

• **Vendredi 16**  
**12h**  
Repas d'Automne des Amis Jardais  
Grande salle des Ormeaux  
**18h**  
Ass. Générale de l'Am. Jard Pétanque  
Petite salle des Ormeaux  
**18h**  
Ass. Générale du Patrimoine du Pays Jardais  
Salle la Grange

• **Samedi 17**  
**13h30**  
Concours de Belote de l'UNC  
Grande salle des Ormeaux

• **Lundi 19**  
**15h**  
Ass. Générale de Jard Accueil  
Grande salle des Ormeaux

• **Vendredi 23**  
**10h30**  
Ass. Générale du Bridge Club Jardais  
Petite salle des Ormeaux

## NOVEMBRE

• **Vendredi 6**  
**19h30**  
Ass. Générale de la Pétanque Jardaïse  
Petite salle des Ormeaux

• **Jeudi 19**  
**16h**  
Soirée Beaujolais de Jard Accueil  
Gde salle des Ormeaux/Cinéma

• **Vendredi 22**  
**13h**  
Tournoi de Bridge du Vin nouveau  
Petite salle des Ormeaux

• **Samedi 21**  
**14h**  
Concours de Belote de l'Amicale Laïque  
Petite salle des Ormeaux  
**12h**  
Repas dansant fin de saison des cyclos  
Gde salle des Ormeaux

• **Dimanche 22**  
**10h**  
Ass. Générale de «Jard sur Mer Cyclo»  
Salle la Grange

• **Vendredi 27**  
**13h30**  
Concours de Belote des Amis Jardais  
Grande salle des Ormeaux

## DÉCEMBRE

• **Samedi 5**  
**19h30**  
Soirée Téléthon Pétanque Jardaïse  
Grande Salle des Ormeaux

• **Vendredi 11**  
**12h**  
Repas de Noël des Amis Jardais  
Grande salle des Ormeaux

• **Mardi 15**  
**19h**  
Spectacle «Arbre de Noël» de l'OGEC  
Cinéma

• **Jeudi 17**  
**11h**  
35 ans de Jard Accueil  
Grande salle des Ormeaux

• **Vendredi 18**  
**20h**  
Tournoi de Bridge de Noël  
Petite salle des Ormeaux



# 2020

ville de Jard sur Mer

*" L'équipe municipale  
vous présente ses meilleurs vœux "*

Mirille Gréau

Suivez-nous !



Ville de Jard sur Mer

